



## HONORAIRES TRANSACTION

L'HONORAIRE SE CALCULE SUR LE PRIX DE VENTE

**NOS PRESTATIONS COMPRENNENT:** L'ANALYSE DE MARCHE, LE DOSSIER TECHNIQUE, LA MISE EN VALEUR, LE MARKETING DYNAMIQUE, LA MISE EN MARCHE, LA SELECTION DES ACHETEURS/BIENS\*, LA PREPARATION DU COMPROMIS, LE SUIVI ADMINISTRATIF, L'ACCOMPAGNEMENT A L'ACTE.

*LA RÉMUNERATION S'EFFECTUE AU SUCCES, A LA SIGNATURE DE L'ACTE AUTHENTIQUE (1&2)*

*MANDAT DE VENTE : HONORAIRES À LA CHARGE DU VENDEUR*

*MANDAT DE RECHERCHE\* : HONORAIRES À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR*

### 1 - HONORAIRES DE VENTE MAXIMUM D'IMMEUBLES ANCIENS VILLAS / APPARTEMENTS :

PRIX DE VENTE	MANDAT SIMPLE	MANDAT EXCLUSIF
INFÉRIEUR À 100 000€	FORFAIT À 8 000€	FORFAIT À 7 000€
DE 100 001 À 300 000€	8%	7%
DE 300 001 À 500 000€	7%	6%
+ DE 500 001€	6%	5%

### 2 - HONORAIRES DE VENTE MAXIMUM: TERRAINS - COMMERCES - PARKING - IMMEUBLES DE RAPPORT - DECOUPE - IMMEUBLE NEUF:

10% TTC AVEC UN MINIMUM DE 5000 €

### 3 - ESTIMATION (HORS PROJET DE VENTE) MAXIMUM 149 € PAR LOT À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE

LA TVA FIGURANT À CE TARIF EST AU TAUX EN VIGUEUR À LA DATE DE LA FACTURATION DE LA PRESTATION

Depuis 30 ans

**Nous  
parlons biens  
avec vous**

**Vous  
êtes bien  
avec nous**



## HONORAIRES GESTION/LOCATION

### 1 - HONORAIRES DE LOCATION HABITATION:

	À la charge du locataire	À la charge du bailleur
HONORAIRES entremise et négociation	-	150 € TTC
HONORAIRES visite, dossier et bail	10 € TTC / m <sup>2</sup>	10 € TTC / m <sup>2</sup>
HONORAIRES état des lieux vide	3 € TTC / m <sup>2</sup>	3 € TTC / m <sup>2</sup>
HONORAIRES état des lieux meublé	3 € TTC / m <sup>2</sup>	4 € TTC / m <sup>2</sup>

### ZONE TENDUE

### AUTRE TERRITOIRE

	À la charge du locataire	À la charge du bailleur
HONORAIRES entremise et négociation	-	150 € TTC
HONORAIRES visite, dossier et bail	8 € TTC / m <sup>2</sup>	10 € TTC / m <sup>2</sup>
HONORAIRES état des lieux vide	3 € TTC / m <sup>2</sup>	3 € TTC / m <sup>2</sup>
HONORAIRES état des lieux meublé	3 € TTC / m <sup>2</sup>	4 € TTC / m <sup>2</sup>

### 2 - HONORAIRES DE LOCATION PROFESSIONNELLE OU COMMERCIALE:

HONORAIRES DE NÉGOCIATION, DE BAIL ET D'ÉTAT DES LIEUX : 25% HT DU LOYER ANNUEL HT, MAJORÉ DE LA TVA AU TAUX ACTUEL EN VIGUEUR.

### 3 - HONORAIRES DE LOCATION DE STATIONNEMENT

240 € TTC. CETTE RÉMUNÉRATION SERA PARTAGÉE PAR MOITIÉ ENTRE LE BAILLEUR ET LE LOCATAIRE

### 4 - HONORAIRES DE GESTION: SUR DEVIS

MONTANT MAXIMUM DE 9 % TTC DES SOMMES QUITTANCEES AVEC UN MINIMUM DE 30€ TTC MENSUEL ILS SERONT À LA CHARGE DU BAILLEUR ET SERONT PRÉLEVÉS SUR CHAQUE RELEVÉ DE COMPTE.

### 5 - HONORAIRES COMPLEMENTAIRES:

ACCÈS EXTRANET : 34.00 € /AN PAR LOT GÉRÉ MONTANT PRÉLEVÉ AU MOIS DE DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE FRAIS DE MISE EN GÉRANCE : 29.25 € DÉDUIT DU PREMIER LOYER

AIDE À LA DÉCLARATION DES REVENUS FONCIERS : 45.00 €

GESTION DES DIAGNOSTICS OBLIGATOIRES : 19 €

DÉCLARATION ET SUIVI DU DOSSIER CONTENTIEUX À LA COMPAGNIE D'ASSURANCE : 49 €

MISE EN DEMEURE DE PAYER : 24 €

DEMANDE DE COMMANDEMENT DE PAYER : 46 €

DÉCLARATION DOSSIER AVOCAT ET SUIVI (HORS SOUSCRIPTION DU CONTRAT D'ASSURANCE LI) : 120 €

MANDAT À HUISSIER POUR LETTRE DE CONGÉ (REPRISE OU VENTE) : 45 €

CLÔTURE DE DOSSIER EN COURS DE BAIL : 234 € PAR LOT

ESTIMATION VALEUR LOCATIVE : 149 € PAR LOT

VACATION : CONSEIL, EXPERTISE, PRÉSENTATION 85 EUROS = TARIF HORAIRE

LA TVA FIGURANT À CE TARIF EST AU TAUX EN VIGUEUR À LA DATE DE LA FACTURATION DE LA PRESTATION